



## CONDITIONS TARIFAIRES POUR LA RENTREE 2023

**PAS D'AUGMENTATION PAR  
RAPPORT A 2022 MALGRE  
L'INFLATION !**

### DES TARIFS ADAPTES ET TRANSPARENTS !

En tant qu'établissement privé indépendant reconnu par l'Etat nous ne bénéficions d'aucune subvention et aide de l'Etat au-delà des bourses du CROUS qui sont versées à nos étudiants de BTS. Le financement de la formation est donc à la charge de chaque élève et permet de financer les cours et les locaux. Notre statut d'association loi 1901 vous garantit l'investissement de votre argent dans la formation !



#### LE MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE POUR UNE ANNEE

- BTS MCO : 3 950€ soit 395€ par mois
- BTS TOURISME : 3 950€ soit 395€ par mois
- BTS ESF : 3 950€ soit 395€ par mois
- BTS MECP : 4 250€ soit 425€ par mois (produits pour les cours de pratique inclus)
- BTS DIETETIQUE : 4 250€ soit 425€ par mois (produits pour les cours de pratique inclus)



#### LES PARTICULARITES DES FRAIS DE SCOLARITE

- Les frais de scolarité comprennent tous les frais liés à la formation
- Des fournitures complémentaires et du matériel professionnel peuvent être demandés selon la formation. A noter que les formations BTS MECP, BTS DIET et BTS ESF exigent une tenue particulière et des fournitures particulières pour la pratique à la charge de l'étudiant (liste remise à l'inscription)
- Les versements mensuels sont à verser chaque 1<sup>er</sup> du mois de septembre à juin
- Les frais de scolarité bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours
- Conditions de remboursement possible pour les frais de scolarité en cas d'annulation conformément au contrat d'inscription signé



#### LES FRAIS D'INSCRIPTION DEFINITIVE

- 350€ quelle que soit la formation souhaitée
- Ils s'ajoutent aux frais de scolarité
- Ils sont non remboursables et non soumis à un délai de rétractation
- Ils sont à payer obligatoirement lors du rdv d'inscription définitive
- Ils comprennent les frais liés à l'inscription (entretiens, documents administratifs...)

#### LE STATUT DE VOTRE ECOLE

- Association loi 1901
- Etablissement privé indépendant reconnu par l'Etat
- Habilitée par l'Académie de Grenoble
- Habilitée aux bourses du CROUS de Grenoble pour les étudiants en BTS
- Habilitée en tant que CFA



#### UN AVANTAGE EXCEPTIONNEL SELON VOTRE MODALITE DE PAIEMENT

Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois, avant le 30 juillet profitez de 500€ à déduire de vos frais de scolarité pour paiement anticipé !

#### LES AUTRES PLUS

Tarif garanti identique en BTS 2<sup>ème</sup> année + Bourses possibles en BTS par le CROUS de Grenoble !

### NOUS CONTACTER



**EPSECO VALENCE – LE FORUM ENTREE A 2EME ETAGE – 7 AVENUE DE VERDUN 26 000 VALENCE  
04 75 44 42 42 – EPSECOVALENCE@GMAIL.COM – WWW.EPSECO-VALENCE.FR**